

## *Temple de Rousses*

*Monter les 13 marches d'accès au Temple n'est qu'un raidillon pour randonneurs pédestres.*

*C'est une épreuve pour certains pratiquants qui n'ont plus leurs jambes de vingt ans ou que l'arthrose handicape.*

*Ce lieu de culte est cependant fréquenté par une assistance de tous âges. Un groupe assidu de musiciens y anime les célébrations avec conviction et talent. Ils font partie de l'Église évangélique de Rousses qui se réunit souvent, le dimanche.*

*Fréquentent également ce lieu de culte les membres de l'Église Protestante Unifiée, ancienne Eglise Réformée qui s'est associée à l'Eglise Luthérienne de France.*

*Eglise Evangélique et Eglise Protestante Unifiée célèbrent leurs cultes séparément.*

*Un bail emphytéotique relie la municipalité de Rousses aux églises ci-dessus ; cela concerne l'usufruit du local.*

*Le Temple accueille parfois des concerts. Le plancher du Temple donne une agréable sonorité au chant et à la musique.*

### *Petite histoire :*

*4 février 1821* : décision de construire ce Temple.

*Souscription en monnaie et en nature. Certains matériaux sont à la charge de l'entrepreneur, d'autres à celle des promoteurs.*

*17 mars 1821* : signature du contrat. 1850 francs ; travaux à terminer fin mai 1821.

*Dimensions : 13.5 m x 8m x 6 m hauteur.*

*L'ouvrage ne sera achevé qu'en septembre 1822. Le retard est partiellement dû au problème de l'emplacement des bancs. On parvient à un accord : il y aura corrélation entre le choix de l'emplacement des bancs dans le Temple et le montant de chaque souscription; en cas d'égalité de don, tirage au sort. Le nom du souscripteur est fréquemment gravé sur un banc.*

*Le Temple a été restauré en 2004.*

*Gérard Duriez ( septembre 2018 )*